



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration liminaire FSU

CTA du 28 juin

Monsieur le Directeur, Madame la Secrétaire générale,

Les élections législatives sont venues confirmer la tripartition du paysage politique dans un triste contexte d'abstention, notamment de la jeunesse, et de forte progression des partis d'extrême droite. La FSU dénonce la responsabilité lourde du gouvernement et de son président dans cette situation, qu'ils ont contribué à construire depuis 5 ans. Car cette situation est le résultat du rejet massif de la parole politique qui monte dans la population, surtout quand cette parole ne porte plus que des projets néo libéraux, autoritaires, socialement injustes, (recul de l'âge de la retraite, compression salariale et des pensions, sous-financement des services publics, remise en cause du statut de fonctionnaire, lien entre le RSA et le travail gratuit, etc.). Nous saluons le discernement de notre nouveau Ministre Pap Ndiaye qui a fait entendre sa voix pour que résiste le front républicain. Il a été bien seul parmi les responsables des partis soutenant le président... Ce désaveu fort du projet porté par le président Emmanuel Macron, qui a opportunément et rapidement oublié les électrices et électeurs ne l'ayant pas élu pour son projet mais pour faire barrage à celui de l'extrême droite, est le signal qu'un changement fort d'orientation politique mais aussi de méthodes doit être mis en place par le gouvernement pour répondre à cette crise démocratique. Non, la France n'est pas ingouvernable, mais oui il faut maintenant redécouvrir pour le président réélu ce qu'est la séparation des pouvoirs et le travail législatif d'une assemblée qui ne lui est pas acquise. Il va lui falloir travailler dans le dialogue et non un simulacre d'écoute, parvenir à des compromis. La démocratie, voilà son nouveau défi. La FSU continuera à porter un projet alternatif synonyme de progrès social pour les salarié-es, les privé-es d'emploi, les jeunes et les retraité-es et à se mobiliser pour que d'autres politiques économiques, sociales et environnementales soient rendues possibles.

Parmi les premières mesures urgentes, promises pourtant depuis la campagne présidentielle, le dégel du point d'indice ne s'est toujours pas concrétisé, alors même que l'été est déjà arrivé. Les salaires et pensions de tous-tes les agent.e.s de la fonction publique continuent donc à souffrir de l'inflation. Ceux des enseignant-e-s- continuent de prouver leur manque d'attractivité : il n'y a qu'à regarder les résultats des concours. Ce n'est pas d'une énième concertation prévue à l'automne qu'a besoin l'école en France : mais de salaires revalorisés pour tous-tes, sans contreparties, de moyens, d'abrogation des réformes qui lui ont nuit. Une revalorisation des débuts de carrière uniquement, comme annoncé ce week-end, ne

suffira pas à la profession ; quant à la proposition de conditionner une revalorisation à l'exercice de « nouvelles missions », elle est inaudible pour des professionnels qui travaillent déjà plus de 42h par semaine : nous saurons nous faire écho de la colère que ce genre d'annonces produit dans une profession qui a perdu en 20 ans 2 mois de salaire ! Avec 2000 euros net en début de carrière, on gagnera autant qu'après 12 ans de travail. Le bateau coule, il y a urgence !

La remise en cause de la fonction publique par une contractualisation insidieuse de ses personnels est une attaque contre les services publics et nous en constatons déjà les conséquences dans un autre secteur : l'hôpital public et son service des urgences. Il ne vaut mieux pas avoir d'accident cet été... ou d'enfant à scolariser à la rentrée ! Avant de discuter des contractuel-les l'an prochain, il demeure une question importante pour celles et ceux de cette année : **seront-ils bien payés jusqu'au 31 août ainsi qu'il avait été dit lors d'un précédent CTA ?**

En parlant des débutant-es dans la carrière, le SNUipp-FSU s'interroge sur les conditions d'entrée dans le métier à commencer par les affectations des futur-es PES. Avec la réforme de la formation initiale instaurée par notre ancien Ministre, les écoles accueilleront dès la rentrée, en plus des PPPE, des M1 & des M2 MEEF en observation, des AED, des M2 Alternant-es et des contractuel-les : les PES à 50% et les PES à 100% en classe ! Jusqu'alors, le rang à l'issue du CRPE primait pour le respect des vœux des PES (niveau et arrondissement choisi). Dans de nombreuses académies, en raison de la quotité de travail qui diffère entre les PES, le rang d'arrivée n'est plus le critère choisi pour obtenir l'affectation de son choix. Ainsi un-e stagiaire arrivé-e au rang 50 peut obtenir un poste parmi ses vœux tandis que le-la major ne se verra pas respecter ses vœux géographiques et de niveaux. **L'Académie de Paris a-t-elle prévu de respecter le rang d'arrivée au concours pour l'affectation des PES ? Si non, sur quels critères compte-t-elle s'appuyer ? Quand les PES seront informé-es de leurs vœux ?**

Alors que le mouvement des personnels a lieu en ce moment et que la suppression des postes fait rage à tous les niveaux, du 1^{er} degré au supérieur, avec « en même temps » une volonté politique de développer à tour de bras les postes profilés, tous les personnels souffrent. Tous-tes ? Non ! Un petit professeur de droit résiste ! Après un échec cuisant face aux urnes, soyons rassurés sur l'avenir de notre ancien ministre : il faut sauver le soldat Jean-Michel Blanquer. Il est non seulement réintégré, mais par magie un poste est créé hors campagne, hors budget, évidemment à profil, pour opportunément l'accueillir confortablement : le chantage des postes à profils, de la République exemplaire, lui-même contourne les règles ! La boucle est bouclée. CQFD. Quel mépris et quelle insulte pour tous-tes nos collègues qui eux sont privé-es de mutations faute de poste, privé-es d'explications sur leur non mutation à cause de la réforme de la loi de transformation de la fonction publique, à qui on explique la main sur le cœur, croix de bois croix de fer, que non les postes à profils ne sont pas des voies détournées des règles. Notre institution ne sort pas grandie lorsqu'elle s'accommode de telles compromissions. Nous

continuons dans notre académie à exiger une plus grande transparence et plus d'informations données aux élu.e.s sur les personnels ayant formulé un recours à l'instar de ce qui a été obtenu au niveau ministériel et dans nos académies très proches. Dans le premier degré, l'Académie avait annoncé une réunion interne sur les problèmes qui lui étaient remontés suite au mouvement intradépartemental. Le SNUipp-FSU en a fait remonter une cinquantaine. **Les collègues concerné-es ont-ils-elles obtenu une réponse ?** En attendant le retour des compétences des CAPD, le SNUipp-FSU Paris demande une réunion bilatérale sur le mouvement avec les services de l'Académie et le Dasen.

Dans le même temps, le travail des collègues correctrices et correcteurs est également piétiné et nié. La colère de nos collègues est forte : leur travail de correction des épreuves de spécialité a été, sans concertation, défait dans l'opacité là augmentant d'un point, là de plusieurs, leurs copies. Cette harmonisation de masse interroge quant au travail futur que devront réaliser les jurys d'harmonisation et contribue à la perte de sens de nos métiers. L'évaluation fait partie du cœur de nos compétences, à quoi bon la faire si tout est détricoté alors que nos collègues se sont impliqués des jours entiers. Nos collègues continuent par ailleurs à ne pas être rétribués pour l'ensemble des missions effectuées et à travailler dans des conditions dégradées : épreuves ponctuelles de remplacement non rémunérées, surcharge de travail de nos collègues de lettres et de philosophie qui enchaînent les missions, convocations qui encore cette année parviennent le samedi soir pour le lundi, parfois même sans préciser le lieu qui sera connu, je cite « ultérieurement », visio d'harmonisation descendantes et verrouillées qui perdurent malgré notre alerte dont on peut douter de l'efficacité et de l'utilité puisqu'elles ne permettent pas d'échanges.

Ne soyons pas dupes : Quel est l'objectif de cette reprise en main brutale, de ce manque de dialogue et de concertation si ce n'est d'afficher politiquement l'objectif d'une session 2022 du baccalauréat réussie ?

A ce titre, les lycéen.ne.s seront-ils encore jaugés à la lumière d'un bac ancienne formule pour harmoniser leur contrôle continu ? A quoi bon réformer Affelnet si c'est pour in fine reproduire, année après année, le déterminisme des résultats dans lequel on enferme ainsi les établissements et les élèves ? C'est d'autant plus inquiétant que Parcoursup et son lot d'incompréhension, génèrent également beaucoup de stress et d'incompréhension des familles cette année encore. Les enseignant.e.s se retrouvent en première ligne des injonctions et pressions des familles qui, inquiètes pour l'avenir de leur enfant, perdent le sens de l'évaluation et du travail mené pour faire progresser nos élèves, mais se focalisent sur les résultats chiffrés, véritables sésame à leurs yeux de l'orientation future réussie de leur enfant. Il est temps de revenir sur ces réformes du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup, pour retrouver de la sérénité dans les apprentissages et les établissements.

La fin d'année est décidément bien difficile pour toutes et tous, la rentrée ne s'annonce malheureusement pas non plus sous un soleil radieux. De nombreux établissements attendent encore des réponses à leurs audiences et à leurs demandes de moyens supplémentaires face à des DHG bien maigres. Dans le premier degré, les collègues attendent également désespérément les résultats des promotions, annoncés pour le 23 juin et toujours pas parus. Ce qui est tout simplement scandaleux car certain-es collègues ont besoin de savoir afin de décider au mieux leur départ à la retraite. Encore une fois l'incompétence de l'académie est révélée. **Incompétence ou choix ? Depuis quand les promotions des personnels et leur information sont devenues accessoires ?**

Même si nous avons changé de ministre, les choix politiques qui ont contribué à dégrader notre service public d'éducation continuent de faire leur œuvre.

Le décret paru récemment et permettant aux enseignants PLP d'enseigner en collège, en lycée ou dans le supérieur marque-t-il la fin des lycées professionnels ? Cherche-t-on déjà à les redéployer ? A prévoir la fin des lycées professionnels ? A marcher vers un corps unique enseignant du second degré au supérieur (ayant à terme un seul corps unique du premier degré au supérieur ?) : cette parution, sans concertation est encore un coup porté à nos collègues PLP, qui ne cessent de dénoncer les conditions dans lesquelles ils doivent travailler et faire réussir leurs élèves.

En plus de continuer à défendre les droits des personnels et une réelle amélioration des conditions de travail, le SNUipp-FSU se mobilisera contre les évaluations d'écoles dont nous dénonçons l'intérêt.

Lors de la CAPD de jeudi 23 juin, l'académie sous-entendait qu'il n'y avait rien d'arrêté sur les écoles sélectionnées. Soit c'est un mensonge réfléchi soit c'est une mauvaise information de ce qui s'organise boulevard d'Indochine et dans les deux cas c'est inquiétant. Des écoles ont déjà été averties qu'elles étaient inscrites dans le processus pour la rentrée. Evidemment le SNUipp-FSU soutiendra les équipes qui refuseraient de se soumettre à ce genre d'audit. **Ou bien des avantages horaires et financiers sont-ils envisagés comme pour les cabinets Mc Kinsey ?**

A quand une évaluation d'académie qui mettrait en valeur grâce à une enquête de satisfaction, sa relation avec les personnels, sa relation avec les partenaires sociaux, son efficacité à répondre en temps et en heure, ses engagements toujours tenus, son respect envers tous les personnels etc. ?

Pour en arriver à l'ordre du jour qui concerne le PAF, nous tenons en préalable à revenir sur la préparation de ce CTA. Nous le redisons ici puisque nos échanges feront l'objet d'un PV. La réunion du Conseil académique de formation mercredi 22 juin, avec des documents parvenus la veille, sans concertation réelle préalable ou

réelle possibilité d'en apporter un regard critique pour en améliorer le contenu est source d'une vraie colère. En effet, cette nouvelle division qui est censée révolutionner la formation continue en lieu et place de la DAFOR a réussi son premier pari : s'inscrire dans la droite ligne du mépris envers les personnels. Alors que faire vivre cette instance, en la réunissant réellement en groupes de travail pour en préparer le contenu, aurait permis peut-être d'avoir des échanges constructifs. Nous constatons qu'il ne s'agit cette année que d'une coquille vide. Pourquoi systématiquement arrêter ce qui fonctionne avec la disparition du CDF par exemple. ? La réunion de mercredi dernier a atteint son objectif : afficher que l'Académie est attachée au dialogue social. **Mais à quoi cela sert-il et de qui se moque-t-on ?** Lorsqu'on considère les représentant-es des personnels comme des idiot-es inutiles, c'est tous les personnels qu'ils et elles représentent qui sont déconsidéré-es et méprisé-es. C'est pourquoi les organisations syndicales ont décidé de quitter ses travaux.

Notre présence en instances, quelles qu'elles soient ne se limite pas à écouter des paroles creuses et descendantes, mais bien à pouvoir porter la voix des personnels et leurs demandes en ce qui concerne la formation notamment.